

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'UFR du 27 avril 2004

1) Informations de Luc Valentin

a - L'état des travaux sur le nouveau site Paris-Rive-Gauche (PRG) : ces travaux ont commencé et l'installation de la physique est programmée au 13 janvier 2006.

b - A la suite du mouvement "Sauvons la recherche", des postes d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'IATOS et d'ATER ont été dégagés par le gouvernement. Pour ce qui concerne les postes d'enseignants-chercheurs, compte tenu des délais, le rattrapage se fera en 2005, et les universités doivent préparer leurs demandes dès à présent : 10 postes sont prévus pour Paris 7, et chaque UFR doit présenter 2 demandes (en plus de celles associées aux supports vacants). Pour ce qui concerne les postes d'IATOS, 5 ont été ajoutés au recrutement 2004 pour l'ensemble de notre établissement.

c - L'UFR de Physique devrait disposer pour la campagne 2005/2006 d'un nombre de postes de PR plus élevé que l'année dernière (7 au lieu de 4) et l'inverse pour les MCF (5 au lieu de 7). Pour qu'il en soit ainsi encore faut-il que les différents pôles/équipes/laboratoires préparent le fléchage de ces postes de la manière la plus claire et incisive pour permettre à la Présidence de les plaider efficacement auprès du Ministère. Les fléchages de ces postes doivent être examinés par le conseil scientifique, élargi aux présidents de commissions de spécialistes, le 1er juin puis par le conseil d'UFR le 7 juin.

d- Une discussion plus approfondie sur la politique scientifique de l'UFR, la charte de l'UFR, etc... sera menée à la rentrée, en septembre, à l'occasion d'une assemblée des 4 conseils, ainsi que d'une assemblée générale de l'UFR.

2) Suite à des problèmes budgétaires, le BQR a été supprimé au niveau de l'Université Paris 7. Le conseil de l'UFR a adopté à l'unanimité la motion suivante contre cette mesure, espérant que la Présidence en fera usage auprès de nos tutelles.

MOTION du CONSEIL DE L'UFR DE PHYSIQUE 27 Avril 2004

Le conseil de l'UFR de physique, apprenant l'annulation des crédits BQR, exprime les plus vives inquiétudes quant à l'impact qu'une telle décision aura sur le développement des activités de recherche et sur l'image de l'université paris 7.

A l'heure où une refondation volontaire de nos axes de recherche, dans la perspective de l'installation sur le site de Paris Rive Gauche, est en train de

porter ses fruits, cette annulation est un message désastreux à l'adresse des jeunes enseignants chercheurs recrutés ces dernières années et à qui les crédits BQR sont tout particulièrement destinés.

Conscient des difficultés budgétaires auxquelles doit faire face l'université, le conseil de l'UFR rappelle néanmoins qu'il est inadmissible que des financements, destinés initialement à la recherche, soient détournés pour palier les difficultés de fonctionnement administratif. Cela apparaît en parfaite contradiction avec la volonté des universités de retrouver une place prépondérante dans le dispositif national de recherche.

3) Budget de la cellule communication

Anne-Marie Asselain et Jean-Pierre Gazeau ont présenté une politique de communication pour l'UFR et une demande de budget pour la mise en oeuvre de cette politique. Elle se monte à 16 000 euros (~5500 euros en frais d'édition, ~5500 euros en frais de réception, représentation, mission, participation au Salon de la Physique et ~5000 euros en frais de secrétariat). Le but de cette cellule est de faire connaître l'UFR, ses recherches et ses enseignements, d'attirer des étudiants aux différents niveaux de nos formations et d'accroître nos relations avec les entreprises. Joseph Roussel a déjà présenté cette demande de crédit auprès des instances de l'université (Conseil d'Administration). Cette demande n'a pas été retenue. Compte tenu de l'état actuel des finances de notre université, il paraît difficile d'obtenir à court terme un tel budget pour la cellule de communication de l'UFR de Physique. Le Conseil a toutefois souhaité que soit menée une action énergique de sensibilisation au niveau de la présidence sur cette question de communication.

Il faut donc prévoir, à titre conservatoire, de financer en interne ces actions de communication sur le budget propre de l'UFR. Il a aussi été mentionné qu'il fallait adjoindre à Anne-Marie Asselain et Jean-Pierre Gazeau une ou plusieurs autres personnes (stagiaire? étudiant ?) pour aider au fonctionnement de la cellule.

4) Budget de l'UFR

Joseph Roussel a fait un compte-rendu du budget de l'UFR, en détaillant la part versée pour l'enseignement (la part versée aux équipes de recherche est fixée lors de l'établissement du plan quadriennal et est reconduite systématiquement chaque année sans que l'UFR n'intervienne). Les points les plus importants sont les restrictions budgétaires qui nous menacent :

- menace d'un gel de 30% de la part versée aux laboratoires,
- la signature du nouveau contrat quadriennal 2005-2009 risque de retarder voire de supprimer une partie du financement de l'UFR. Il n'y aura, peut-être, pas de crédits d'équipement pour l'année 2005 (ces crédits représentent ~40% du budget pour l'enseignement de 2ème cycle).

5) L'attribution d'un prix de l'UFR de Physique de Paris 7-Denis Diderot pour des lauréats des Olympiades de Physique.

Après une nouvelle présentation par Sylvain Chaty de ce projet, le Conseil a approuvé le principe d'attribution d'un prix de 1000 Euros au(x) lauréat(s) avec invitation à venir exposer à l'université Paris 7, lors des journées "Sciences en Fête", les travaux récompensés (avec remboursement des frais de mission).